

Généralités :

- Chacune des commissions nomme 2 référents (un salarié + un administrateur) qui auront la charge de convoquer, animer les réunions, rédiger ou faire rédiger un compte-rendu
- Autant que possible, ces réunions seront à planifier dans les horaires de travail

1. RH et social

- Veille au maintien du climat social
- Étudie avec la direction la grille des salaires (permanents) et l'octroi de primes exceptionnelles
- Veille à la qualité de l'accompagnement socioprofessionnel, participe à la résolution des problématiques rencontrées dans ce domaine
- Est consultée pour la création de postes de permanents ou l'évolution de l'organigramme
- Constitue un comité de recrutement pour les postes de cadres

Se réunit à minima en fin d'année pour la revue de salaires et pour valider les options salariales de N+1.
Peut-être provoquée par une demande des salariés.

Marion est référente côté salariés

Cette commission n'est ouverte qu'aux administrateurs.

2. Finances et gestion

- Étudie les comptes de résultat et la réalisation du prévisionnel
- Est consultée pour tous les projets d'investissements > 5 K€
- Est soutien en matière de levée de fonds

Se réunit à minima 4 fois par an pour étudier les situations comptables intermédiaires (31 mars, 30 juin, 30 septembre) et valider en fin d'exercice les comptes annuels et le prévisionnel N+1.

Un CA semestriel suivra, à l'issue des arrêtés du 30/06 et de la clôture

Olivier est référent salarié de cette commission

Cette commission n'est ouverte qu'aux administrateurs.

3. Agriculture

- Veille à la qualité du projet agricole (excellence en agrobiologie)
- Est consultée sur les projets innovants en termes de technique agricole
- Peut donner un avis sur les choix variétaux
- Émet des avis sur la qualité des productions
- Participe au lien avec les agriculteurs partenaires et l'interprofession agricole
- Cartographie les parties prenantes dans le domaine agricole

Se réunit au fil des besoins, qu'ils soient exprimés par la direction, les salariés ou les adhérents.

Patrick est référent côté salariés

Cette commission est ouverte à l'ensemble des adhérents.

4. Vie associative

- Fait évoluer le projet associatif dans son contenu, ses objectifs
- Participe à sa mise en œuvre

Semailles - Cahier des charges des Commissions

VI du 01/07/2021 Page 2 sur 2

- Développe la relation avec les adhérents, propose des activités susceptibles de créer du lien, sollicite la participation des adhérents aux actions et événements organisés par Semailles

Se réunit au fil des besoins, qu'ils soient exprimés par la direction ou les adhérents.

Olivier est référent salarié de cette commission

Cette commission est ouverte à l'ensemble des adhérents.

5. Communication et commercialisation

- Élaboration, évolution de la charte graphique, logos etc.
- Est consultée sur le contenu des communications institutionnelles
- Est consultée sur les choix de diversification commerciale
- Fait vivre le club des entreprises partenaires

Olivier est référent salarié de cette commission

Cette commission est ouverte à l'ensemble des adhérents.